

Désignation de l'entreprise : SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise 8 Rue des Petites Ecuries 75010 PARIS 10E		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 7 2 2 0 3 8 3 4 6 0 0 0 2 8			Néant <input type="checkbox"/> *				
		Exercice N clos le, 31122017					
		N-1 31122016					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
		Net 3	Net 4				
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG			
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	118 602	137 500	146 875
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	22 704	1 437	159
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	971 325	971 325	971 325
		Créances rattachées à des participations	BB	BC	285 969	285 969	310 203
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
Prêts		BF	BG				
Autres immobilisations financières*		BH	BI	56 356	56 356	56 356	
<b>TOTAL (II)</b>		BJ	BK	1 593 895	141 306	1 452 589	1 484 920
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	1 350	1 350	2 353
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	395 757	395 757	329 341
		Autres créances (3)	BZ	CA	11 364	11 364	6 870
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	2 684 420	2 684 420	2 858 316	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	<b>TOTAL (III)</b>	CJ	CK	3 092 892	3 092 892	3 196 882	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Écarts de conversion actif* (VI)	CN					
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	CO	IA	1A	4 686 787	141 306	4 545 481
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Désignation de l'entreprise		SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND		Néant <input type="checkbox"/> *
		Exercice N	Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ..... 521 223 .....)	DA	521 223	521 223
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	1 042 808	1 042 808
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK <input type="checkbox"/> )	DC	1 251 547	1 251 547
	Réserve légale (3)	DD	52 122	52 122
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1 <input type="checkbox"/> )	DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ <input type="checkbox"/> )	DG	703 856	703 856
	Report à nouveau	DH	1 028 930	1 192 864
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	( 133 716)	( 159 858)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
		<b>TOTAL (I)</b>	DL	4 466 772
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI <input type="checkbox"/> )	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	1 831	720
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	34 485	33 875
	Dettes fiscales et sociales	DY	37 785	38 533
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	4 606	4 109	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC	78 708	77 238
	Écarts de conversion passif* <b>(V)</b>	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	4 545 481	4 681 802
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	76 877	76 518	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N			Exercice (N - 1)	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
Désignation de l'entreprise : SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND					Néant <input type="checkbox"/> *	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC	73	
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	65 000	FH	FI	63 800
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	65 000	FK	FL	63 873
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	11 220	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	75 093
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	54 403	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	4 905	
	Salaires et traitements*			FY	148 369	
	Charges sociales (10)			FZ	46 899	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*		GA	10 315	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
Autres charges (12)			GE			
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	264 892	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	( 189 798)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	21 362	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP	21 362	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR		
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	21 362	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	( 91 206)	

Désignation de l'entreprise		SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		631	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		90 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD		90 631	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	42 510	82 053	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	42 510	82 053	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	( 42 509)	8 578	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	98 946	187 087	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	232 662	346 945	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	( 133 716)	( 159 858)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont	<ul style="list-style-type: none"> <li>— produits de locations immobilières</li> <li>— produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)</li> </ul>	HY		
			IG		
	(3) Dont	<ul style="list-style-type: none"> <li>— Crédit-bail mobilier *</li> <li>— Crédit-bail immobilier</li> </ul>	HP		
			HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX			
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4				
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives <b>A6</b> obligatoires <b>A9</b>					
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
P . P . E .		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
P . P . E .			9		
Dynamic Sport		42 500			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

Désignation de l'entreprise SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND										Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3		
INCORP.	TOTAL I				CZ			D8	D9			
	TOTAL II				KD			KE	KF			
CORPORELLES	Terrains				KG			KH	KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ			KK	KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM	256 102	KN	KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2	KP			KQ	KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3	KS			KT	KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	9 200	KW	KX		2 083		
		Matériel de transport*			KY	12 858	KZ	LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB			LC	LD			
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI	LJ			
	Avances et acomptes				LK			LL	LM			
	TOTAL III				LN	278 160	LO	LP		2 083		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M	8T		
		Autres participations				8U	1 281 529	8V	8W			
Autres titres immobilisés				IP			IR	IS				
Prêts et autres immobilisations financières				IT	56 356	IU	IV					
TOTAL IV				LQ	1 337 886	LR	LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	1 616 046	ØH	ØJ		2 083			
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
						par virement de poste à poste 1				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	TOTAL I				IN			CØ	DØ		D7	
	TOTAL II				IO			LV	LW		IX	
CORPORELLES	Terrains				IP			LX	LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA	MB		MC	
		Sur sol d'autrui			IR			MD	ME		256 102	
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG	MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU			MM	MN		11 283
		Matériel de transport				IV			MP	MQ		12 858
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier				IW			MS	MT		MU
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV	MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ	NA		NB	
Avances et acomptes				NC			ND	NE		NF		
TOTAL III				IY			NG	NH		280 243		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU	M7		ØW	
	Autres participations				IO	24 234		ØX	ØY		1 257 295	
	Autres titres immobilisés				II			2B	2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E	2F		56 356	
	TOTAL IV				I3	24 234		NJ	NK		1 313 652	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	24 234		ØK	ØL		1 593 895	ØM	

Désignation de l'entreprise SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND										Néant <input type="checkbox"/> *																																																																																																																																																																																																																																																																															
<b>CADRE A</b>																																																																																																																																																																																																																																																																																									
<b>SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *</b>																																																																																																																																																																																																																																																																																									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																													
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>			CY		EL		EM		EN																																																																																																																																																																																																																																																																																
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>			PE		PF		PG		PH																																																																																																																																																																																																																																																																																
Terrains			PI		PJ		PK		PL																																																																																																																																																																																																																																																																																
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Sur sol d'autrui		PR	109 227	PS	9 375	PT		PU	118 602																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV	9 200	PW	646	PX		PY	9 846																																																																																																																																																																																																																																																																															
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC																																																																																																																																																																																																																																																																																
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD		QE		QF		QG																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Matériel de transport		QH	12 698	QI	159	QJ		QK	12 858																																																																																																																																																																																																																																																																															
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		QM		QN		QO																																																																																																																																																																																																																																																																																
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT																																																																																																																																																																																																																																																																																
<b>TOTAL III</b>			QU	131 125	QV	10 180	QW		QX	141 306																																																																																																																																																																																																																																																																															
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>			ØN	131 125	ØP	10 180	ØQ		ØR	141 306																																																																																																																																																																																																																																																																															
<b>CADRE B</b>																																																																																																																																																																																																																																																																																									
<b>VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>																																																																																																																																																																																																																																																																																									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																																																																																																																																																																																																																																																																																									
DOTATIONS																																																																																																																																																																																																																																																																																									
REPRISES																																																																																																																																																																																																																																																																																									
Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">Immobilisations amortissables</th> <th colspan="3">Colonne 1</th> <th colspan="3">Colonne 2</th> <th colspan="3">Colonne 3</th> <th colspan="3">Colonne 4</th> <th colspan="3">Colonne 5</th> <th colspan="3">Colonne 6</th> <th rowspan="2">Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice</th> </tr> <tr> <th>Différentiel de durée et autres</th> <th>Mode dégressif</th> <th>Amortissement fiscal exceptionnel</th> <th>Différentiel de durée et autres</th> <th>Mode dégressif</th> <th>Amortissement fiscal exceptionnel</th> <th>Différentiel de durée et autres</th> <th>Mode dégressif</th> <th>Amortissement fiscal exceptionnel</th> <th>Différentiel de durée et autres</th> <th>Mode dégressif</th> <th>Amortissement fiscal exceptionnel</th> <th>Différentiel de durée et autres</th> <th>Mode dégressif</th> <th>Amortissement fiscal exceptionnel</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Frais établissements <b>TOTAL I</b></td> <td>M9</td> <td></td> <td>N1</td> <td></td> <td>N2</td> <td></td> <td>N3</td> <td></td> <td>N4</td> <td></td> <td>N5</td> <td></td> <td>N6</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b></td> <td>N7</td> <td></td> <td>N8</td> <td></td> <td>P6</td> <td></td> <td>P7</td> <td></td> <td>P8</td> <td></td> <td>P9</td> <td></td> <td>Q1</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>Q2</td> <td></td> <td>Q3</td> <td></td> <td>Q4</td> <td></td> <td>Q5</td> <td></td> <td>Q6</td> <td></td> <td>Q7</td> <td></td> <td>Q8</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="3">Constructions</td> <td>Sur sol propre</td> <td>Q9</td> <td></td> <td>R1</td> <td></td> <td>R2</td> <td></td> <td>R3</td> <td></td> <td>R4</td> <td></td> <td>R5</td> <td></td> <td>R6</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Sur sol d'autrui</td> <td>R7</td> <td></td> <td>R8</td> <td></td> <td>R9</td> <td></td> <td>S1</td> <td></td> <td>S2</td> <td></td> <td>S3</td> <td></td> <td>S4</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Ins. gales, agenc. et am. des const.</td> <td>S5</td> <td></td> <td>S6</td> <td></td> <td>S7</td> <td></td> <td>S8</td> <td></td> <td>S9</td> <td></td> <td>T1</td> <td></td> <td>T2</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>T3</td> <td></td> <td>T4</td> <td></td> <td>T5</td> <td></td> <td>T6</td> <td></td> <td>T7</td> <td></td> <td>T8</td> <td></td> <td>T9</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td rowspan="4">Autres immobilisations corporelles</td> <td>Inst. gales, agenc. am. divers</td> <td>U1</td> <td></td> <td>U2</td> <td></td> <td>U3</td> <td></td> <td>U4</td> <td></td> <td>U5</td> <td></td> <td>U6</td> <td></td> <td>U7</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>U8</td> <td></td> <td>U9</td> <td></td> <td>V1</td> <td></td> <td>V2</td> <td></td> <td>V3</td> <td></td> <td>V4</td> <td></td> <td>V5</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Mat. bureau et inform. mobilier</td> <td>V6</td> <td></td> <td>V7</td> <td></td> <td>V8</td> <td></td> <td>V9</td> <td></td> <td>W1</td> <td></td> <td>W2</td> <td></td> <td>W3</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Emballages récup. et divers</td> <td>W4</td> <td></td> <td>W5</td> <td></td> <td>W6</td> <td></td> <td>W7</td> <td></td> <td>W8</td> <td></td> <td>W9</td> <td></td> <td>X1</td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>TOTAL III</b></td> <td>X2</td> <td></td> <td>X3</td> <td></td> <td>X4</td> <td></td> <td>X5</td> <td></td> <td>X6</td> <td></td> <td>X7</td> <td></td> <td>X8</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b></td> <td>NL</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>NM</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td>NO</td> </tr> <tr> <td><b>Total général (I+II+III+IV)</b></td> <td>NP</td> <td></td> <td>NQ</td> <td></td> <td>NR</td> <td></td> <td>NS</td> <td></td> <td>NT</td> <td></td> <td>NU</td> <td></td> <td>NV</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td><b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b></td> <td>NW</td> <td></td> <td colspan="3"><b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b></td> <td></td> <td>NY</td> <td></td> <td colspan="3"><b>Total général non ventilé (NW-NY)</b></td> <td></td> <td>NZ</td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>												Immobilisations amortissables	Colonne 1			Colonne 2			Colonne 3			Colonne 4			Colonne 5			Colonne 6			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6		Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4		Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2		Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7		Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5		Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3		Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1		<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL						NM								NO	<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW		<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>				NY		<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>				NZ		
Immobilisations amortissables	Colonne 1			Colonne 2			Colonne 3			Colonne 4			Colonne 5			Colonne 6			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																						
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amortissement fiscal exceptionnel																																																																																																																																																																																																																																																																										
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6																																																																																																																																																																																																																																																																												
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1																																																																																																																																																																																																																																																																												
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8																																																																																																																																																																																																																																																																												
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Ins. gales, agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2																																																																																																																																																																																																																																																																											
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9																																																																																																																																																																																																																																																																												
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1																																																																																																																																																																																																																																																																											
<b>TOTAL III</b>	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8																																																																																																																																																																																																																																																																												
Frais d'acquisition de titres de participation <b>TOTAL IV</b>	NL						NM								NO																																																																																																																																																																																																																																																																										
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV																																																																																																																																																																																																																																																																												
<b>Total général non ventilé (NP+NQ+NR)</b>	NW		<b>Total général non ventilé (NS+NT+NU)</b>				NY		<b>Total général non ventilé (NW-NY)</b>				NZ																																																																																																																																																																																																																																																																												
<b>CADRE C</b>																																																																																																																																																																																																																																																																																									
<b>MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*</b>			Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice																																																																																																																																																																																																																																																																													
Frais d'émission d'emprunt à étaler									Z9				Z8																																																																																																																																																																																																																																																																												
Primes de remboursement des obligations									SP				SR																																																																																																																																																																																																																																																																												

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	{ – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UF		
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	285 969	UM	285 969	UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	56 356	UV		UW	56 356			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	395 757		395 757					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée)* UO )		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ	581		581					
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	10 782		10 782				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
Charges constatées d'avance		VS									
<b>TOTAUX</b>			VT	749 447	VU	693 091	VV	56 356			
RENOUVOIS	(1)	Montant des	VD								
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	34 485		34 485						
Personnel et comptes rattachés		8C	5 718		5 718						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	19 066		19 066						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	13 000		13 000					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	3 921		3 921						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	685		685						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	76 877	VZ	76 877					
RENOUVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND						Néant <input type="checkbox"/> *		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>						<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés						WA	
			de son conjoint						WB	
					moins part déductible*				WC	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 212 bis) *		XZ			
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY				
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7				
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						I8	
			- imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*				- Plus-values nettes à court terme				WN	
						- Plus-values soumises au régime des fusions		WO		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XR				
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)		SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
						<b>TOTAL I</b>		WR		
<b>II. DÉDUCTIONS</b>						<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						WS 133 716				
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréés dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
			- imposées au taux de 0 %						WH	
			- imposées au taux de 19 %						WP	
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
			- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6				
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ				
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produire net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation						2A		XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY			
	Majoration d'amortissement*						XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)		K9		Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2		XF
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)		L6		Sociétés d'investissement immobilier cotée (art. 208C)		K3		PA
Zone franche urbaine-TE (44 octies, octies A)		ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)		IF		XC		
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						PC				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)						XS				
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		Dont déduction exceptionnelle pour investissement		X9		Créance dégagée par le report en arrière de déficit		ZI		
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2				
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>						<b>TOTAL II</b>		XH 133 716		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*				ZL				XJ 133 716		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*								XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN				XO 133 716		

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND</u>		Néant <input type="checkbox"/> *
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	<b>K4</b>	508 135
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)	<b>K5</b>	
Déficits reportables (différence K4-K5)	<b>K6</b>	508 135
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)	<b>YJ</b>	133 716
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	<b>YK</b>	641 851
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 1 <sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice	<b>ZT</b>	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1, 1° bis Al. 2 du CGI *	<b>ZV</b>	<b>ZW</b>
Provisions pour risques et charges *	<b>8X</b>	<b>8Y</b>
	<b>8Z</b>	<b>9A</b>
	<b>9B</b>	<b>9C</b>
Provisions pour dépréciation *	<b>9D</b>	<b>9E</b>
	<b>9F</b>	<b>9G</b>
	<b>9H</b>	<b>9J</b>
Charges à payer	<b>9K</b>	<b>9L</b>
	<b>9M</b>	<b>9N</b>
	<b>9P</b>	<b>9R</b>
	<b>9S</b>	<b>9T</b>
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :	<b>YN</b>	<b>YO</b>
	↓ ligne WI	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	<b>L1</b>		

<b>ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du code des Transports) (case à cocher)</b>	<b>XU</b>	<input type="checkbox"/>
---	-----------	--------------------------

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise <u>SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND</u>										Néant <input type="checkbox"/> *						
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC	1 192 864			AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		- Réserve légale		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	( 159 858)				- Autres réserves		ZD					
	Prélèvements sur les réserves			ØE					Dividendes		ZE	4 075				
									Autres répartitions		ZF					
	<b>TOTAL I</b>			ØF	1 033 006				Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	1 028 930				
										<b>TOTAL II</b>		ZH	1 033 006			
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N - 1 :				
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail			J7				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNÉS	- Sous-traitance							YT								
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois			J8				XQ	18 323		16 014					
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	11 745		9 873					
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			ES				ST	20 518		28 515					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	50 586		54 403					
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	1 096		1 615					
IMPÔTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers			ZS				9Z	1 417		3 290					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	2 513		4 905					
								YY	18 000		17 974					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YZ	9 001		10 908					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							ØB								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 2017) *							ØS								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ZK			%					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										%					
	- Numéro du centre de gestion agréé *			XP				- Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG								
- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies							RH									
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA				Plus-values à 15%		JK			Plus-values à 0%		JL	
								Plus-values à 19%		JM			Imputations		JC	
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD				Plus-values à 15%		JN			Plus-values à 0%		JO	
								Plus-values à 19%		JP			Imputations		JF	
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH				N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
			19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨						
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩			(A)	(B)	(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.



Désignation de l'entreprise : SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND

Néant  \*

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0* bis du CGI) ① \*.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ① \*.**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS \***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5 % <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> ) du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI) ④	À 15 % Ou À 16,5 % <sup>(1)</sup> ⑤		
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

( personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND

Néant  \*

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5<sup>e</sup> du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND

Néant  \*Exercice ouvert le : ..... 01.01.2017 ..... et clos le : ..... 31.12.2017 ..... Durée en nombre de mois 

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

I		Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT		
TOTAL 1		OX		
II		Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE		
Subventions d'exploitation reçues		OF		
Variation positive des stocks		OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT		
TOTAL 2		OM		
III		Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		ON		
Variation négative des stocks		OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR		34 586
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS		16 000
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9		10 180
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY		
TOTAL 3		OJ		60 767
IV		Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée		OG	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	( 60 767)
V		Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF).		SA		( 60 767)
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
<b>Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.</b>				
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		GX		
Effectifs au sens de la CVAE		EY		
Période de référence		GY	/	
Date de cessation		HR	/	
VI		Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs		
Effectifs moyens du personnel		YP		2.00
Dont apprentis		YF		
Dont handicapés		YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL		

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(article 38 de l'ann. III au CGI)(liste des personnes ou groupes de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)1  
1 (1)Néant  \*N° de dépôt  
EXERCICE CLOS LE N° SIRET DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ADRESSE (voie) CODE POSTAL  VILLE Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2  Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 **I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :**Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Forme juridique  Dénomination N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays **II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :**Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s) Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions Naissance : Date  N° Département  Commune  Pays Adresse : N°  Voie Code Postal  Commune  Pays 

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1	/	1

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122017

N° SIRET

7 2 2 0 3 8 3 4 6 0 0 0 2 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND

ADRESSE (voie) 8 Rue des Petites Ecuries

CODE POSTAL 75010

VILLE

PARIS 10E

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

0

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
<b>Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe</b>				Régime Réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
<b>Si PME innovantes, cocher la case</b>					
<b>Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case</b>					
<b>Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case</b>					
<b>Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-2 <i>quinquies</i> C), cocher la case</b>					
<b>Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)</b>					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social :
SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND	
SIRET	7 2 2 0 3 8 3 4 6 0 0 0 2 8
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:
8 Rue des Petites Ecuries	
75010 PARIS 10E	

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	
	SIRET

B ACTIVITE	
Activités exercées	Activités des sociétés holding
	Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)			
<b>1 Résultat fiscal</b>	Bénéfice imposable à 33,1/3 %	0	Bénéfice imposable à 28%
	Bénéfice imposable à 15 %		Déficit
			133 716
<b>2 Plus-values</b>	PV à long terme imposables à 15 %		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %
	PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%
			PV à long terme imposables à 0%
			PV exonérées art. 238 <i>quindecies</i>
<b>3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches</b>			
Entreprises nouvelles art. 44 <i>sexies</i>	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles art. 44 <i>septies</i>	Zones franches d'activités art. 44 <i>quaterdecies</i>	Autres dispositifs	Zone de Restructuration de la défense, art. 44 <i>terdecies</i>
Sociétés d'investissements immobiliers cotées	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
Dans le secteur productif, art. 244 quater W	Dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%	

**Vous devez obligatoirement déposer votre déclaration n°2065-SD par voie dématérialisée . Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2% prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Viseur conventionné <input type="checkbox"/>	Visa : CGA <input type="checkbox"/>
Nom, adresse, téléphone, Télécopie	
- du professionnel de l'expertise comptable : .....	
	Tél : .....
- du conseil : .....	
	Tél : .....
- de l'association agréée : .....	
	Tél : .....
- N° d'agrément de l'AA : <input type="text"/>	

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique "NOUVEAUTES").

Cegid Group





**RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX**

ANNÉE 2017 ou exercice

Désignation de l'entreprise SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND

du 01012017

Adresse 8 Rue des Petites Ecuries 75010 PARIS 10E

au 31122017

**A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

**\*\* TOTAUX**

<b>B - AUTRES FRAIS</b>	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 65 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

**C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :**

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice 2017.. (total col. 9 + total col. 10) ⑩		- de l'exercice 2017.. ⑩	( 133 716)
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	( 239 058)

Nom et qualité du signataire MR ARDOIN SAINT AMAND Jean-Pierr à PARIS 10E, le 20022018  
Président Directeur Général  
Signature ,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

## REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

Au titre de l'année N

SA Les Motocycles ARDOIN SAINT AMAND  
722038346 IS1

31/12/2017

Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour lequel le formulaire est déposé	Néant	X
	PME au sens communautaire	
Désignation et n° siren de la société tête de groupe	Société bénéficiant du régime fiscal des groupes	

### I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOT DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
--	--

#### Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

dont crédit d'impôt relatif aux rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations n'excédant pas 2,5 SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM	
Montant des rémunérations (hors DOM) éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Montant des rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées dans les DOM éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur des indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

### II – CREDITS D'IMPOT AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

#### PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

### III – CAS PARTICULIERS

	Crédit d'impôt	Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		